NAMUR
CAPITALE

Namur, juin 2025

FORMULAIRE DE CANDIDATURE FORAINE

Département de
l'Education
et des Loisirs
Fêtes

Votre contact: Mathieu JULIEN
☎ 081/246.333
fetes@ville.namur.be

BI/MJ/2025/L111

1. Emplacement : Foire de Juillet à Namur du 4 au 28 juillet 2025
 Je candidate pour l'emplacement **en zone bleue**, uniquement pour l'édition 2025, situé :

 (*)Place des Cadet - (*)Rue Courtenay

 (*) biffer la mention inutile

2. Identité du forain :

 Nom : ……..

 Prénom : ……..

 N° National : ……

 Tél : ……..

 Email : ……..

Numéro d'identification à la banque carrefour des entreprises (BCE/TVA)

3. Identification de l'entreprise : (*si personne morale*)

 Forme juridique : …….. Nom de l'entreprise : ……..……

4. Coordonnées :

 rue : ……..……N : …..

 CP : ……..Ville/Commune : ……..……..

 Pays : ……..

HOTEL DE VILLE
B-5000 NAMUR

5. Identification métier : Nom du métier : …….

Catégorie : ……..

6. Dimensions métier : Longueur : …….…….

Largeur : …….

7. Dimensions caisse : ……. mètres x ……..mètres

Je joins à ce formulaire de candidature, les documents suivants :

- Copie de mon autorisation patronale et copie de mes documents d'identité et celles de mon conjoint;
- La liste de toutes les personnes susceptibles d'occuper l'emplacement et visées à l'article 11 §1 points 2 à 5 de l'Arrêté royal du 24/09/2006, et copie de leurs documents d'identité ;
- Un extrait de casier judiciaire de modèle 2 délivré depuis moins de deux mois pour chacune des personnes susceptibles d'occuper l'emplacement et visées à l'article 11 §1 points 2 à 5 de l'Arrêté royal du 24/09/2006 ;
- La liste des personnes (enfants, ouvriers, employés,...) et leurs dates de naissance des personnes séjournant sur le champ de foire ou de kermesse ;
- Copie des polices d'assurances en responsabilité civile et incendie et copie des preuves de paiement des primes y afférentes ;
- Des photos récentes du métier ;
- Copie de la preuve, lorsqu'il s'agit d'une attraction foraine à propulsion de personnes actionnées par une source d'énergie non humaine que l'attraction satisfait aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté royal du 18/06/2003 relatif à l'exploitation des attractions foraines ;

8. Signature :

Par sa signature, l'industriel forain certifie que les informations reprises sur le rpésent formulaires, ainsi que toutes les annexes fournies sont exactes et conformes.

Nom : ……Prénom : …….

Fait à : ……Date : …….

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :

……